Quelques clichés de la nouvelle infirmerie. L'ensemble des bâtiments construits ces derniers mois a été bénit par notre archevêque le 4 juin. Une journée « portes ouvertes », où les bienfaiteurs pourront découvrir ces nouveaux locaux, aura lieu l'après-midi du samedi 2 juillet.

LES AMIS DU MONASTÈRE

ISSN 0981 0072

6 juin 2022
Lundi de Pentecôte

« QU'AS-TU FAIT DE TON FRÈRE ? »

Un moine peut tomber malade. Trois fois, la communauté a été touchée par le coronavirus. Nous avons eu le covid alpha, puis le bêta et enfin l'omicron. À la première vague, nous n'avions pas encore d'infirmerie. Nous avons dû fermer l'hôtellerie et essayer de confiner les malades autant que possible. Mais, peine perdue, les frères confinés devenaient de plus en plus nombreux, alors nous avons abandonné ces mesures devenues insupportables. À la deuxième vague, l'infirmerie était en cours de finition, et nous avons réagi de la même manière qu'au moment de la première. De plus, comme nous vivons en étroite proximité, la propagation du virus a été si rapide que toute mesure s'est finalement révélée insuffisante. À la troisième vague, l'infirmerie était enfin prête, et nous avons eu beaucoup plus de facilité à affronter cette dernière épidémie qui fut, il faut l'avouer, bénigne. Nous n'avons eu aucun décès à déplorer, mais ce virus a tué un grand nombre de personnes, dont des amis de l'abbaye et des membres de la famille de certains Frères. Je pense particulièrement à la mère du Père Luc, M^{me} Artur, qui est partie vers la maison du Père de façon très brusque.

Face à cette épidémie, nous avons suivi la Règle : nous avons pris soin des malades, et je tiens à féliciter nos moines infirmiers qui ont dû faire face à cette épidémie en étant eux-mêmes malades. Il y a grand mérite à soigner un Frère malade. Un ami du monastère qui a eu un cancer, il y a quelques années, me disait en regardant sa femme : « Un malade est un combattant, celui qui soigne le malade est un guerrier. »

Voilà la raison pour laquelle nous devions absolument construire une infirmerie : pour donner aux infirmiers les moyens de mener ce combat. La communauté est encore assez jeune mais un moine, même s'il est jeune, peut tomber malade. Et avec l'âge, les choses ne s'arrangent pas. Comme le dit le psaume 89, « sous ton courroux tous nos jours déclinent, nous consommons nos jours comme un soupir. Le temps de nos années fait 70 ans, 80 si la vigueur y est. Mais leur grand nombre n'est que peine et mécompte… »

Nous voulons garder nos Frères au monastère jusqu'au bout, jusqu'à l'ultime seconde, afin qu'ils puissent se présenter devant le Seigneur entourés de la prière et de l'affection de toute la communauté. La présence d'une infirmerie à l'abbaye nous assure donc que les droits de Dieu seront respectés parfaitement. Le Tout-Puissant reste l'unique maître de la vie et de la mort. S'attribuer ce droit de vie et de mort sur soi-même, ou sur un autre, est une offense très grave qui mérite de soi la damnation éternelle. Bien sûr, le Seigneur tient compte des dispositions personnelles d'ignorance ou de faiblesse, mais la chose en elle-même est un péché qui conduit à la mort spirituelle de celui qui y succombe et de la société tout entière, qui tombe dans une barbarie pavée de bonnes intentions.

De nos jours, cette tentation est devenue grande. Très grande même. Des chrétiens atteints de maladies graves, accompagnées de souffrance physique et psychologique le disent eux-mêmes : s'ils n'avaient pas la foi, ils auraient succombé à la tentation d'abréger leur souffrance par la mort. Jésus, voyant le chemin suivi par notre société, crie à son Père encore et encore : « Père pardonne-leur, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Quant à nous, nous savons, par grâce de Dieu. La foi, la philosophie réaliste, le bon sens, nous inclinent à respecter le droit de Dieu, à prendre les moyens d'aider nos frères malades, non seulement en essayant de soulager leur souffrance, mais surtout en les aidant à genoux à offrir ce qu'ils supportent en sacrifice pour le salut des âmes. Un jour, un malade a dit à un moine qu'il souffrait terriblement de la solitude. Qu'il se sentait abandonné de Dieu. Et le moine, avec toute la délicatesse possible, lui a répondu que, par ce qu'il vivait, Jésus était un peu moins seul au Golgotha. « Pouvez-vous entendre cela ? » a-t-il ensuite demandé. « Oui ! » a répondu avec beaucoup d'humilité le malade. Nous sommes vraiment des vases d'argile capables, par la grâce de Dieu, de porter un grand trésor.

† F. Louis-Marie, O.S.B.,
abbé

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

Mercredi 2 février : Père Abbé et Père Jean sont à Triors pour la bénédiction abbatiale conférée à Dom Louis Blanc, successeur de Dom Courau, par Mgr Pierre-Yves Michel, évêque de Valence, entouré de Mgr Aillet (de Bayonne), de Mgr Malle (de Gap), et de divers abbés.

Lundi 7 février : Père François-de-Sales est invité à Prat-Long par le Père Daniel-Ange (90 ans et plein d'entrain), pour rencontrer des membres de "Jeunesse-Lumière". Puis à La Garde, il porte la bonne parole au Chapitre Sainte-Marthe.

Mardi 8 février : Retour de Père Luc et Père Philippe d'une réunion de conseillers religieux des Europa Scouts, tenue à Marly-le-Roi.

Jeudi 10 février : Le Père Philippe-Joseph, d'En Calcat, adjoint de Dom Nault (abbé de Saint-Wandrille) pour la visite canonique chez nos moniales, nous relate le décès de son propre Père Abbé après 6 mois d'abbatiat.

Dimanche 13 février : Père Abbé va se recueillir devant le corps de notre voisin, M. d'Ollone, décédé jeudi. Frère Séraphin et Frère Clément nous représenteront aux funérailles.

Mardi 15 février : Père Germain nous annonce que les bibliothécaires ont catalogué 55 000 ouvrages (il reste à composer environ 30 000 notices, sans compter beaucoup de caisses de livres à trier). — Au déjeuner, nous fêtons pour ses 80 ans notre voisin et ami Pierre Cayuela.

Mercredi 16 février : Père Abbé et Dom Marc ont présenté nos communautés au cardinal Braz de Aviz, préfet de la Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et Sociétés de Vie apostolique.

Vendredi 18 février : Père Michel et Père Odon ont exposé nos vins au salon international "Vinexpo". — Récollection de 35 routiers et 55 guides aînées de toutes obédiences sur Charles de Foucauld, prêchée par Père Luc et Père Mayeul.

Mercredi 23 février : Père Jacques, parti réconforter son père séjournant en EHPAD, nous annonce qu'il l'a administré et a reçu son dernier soupir. Père Côme et Frère Jean-de-Dieu iront chanter la messe d'obsèques. — Père Damien, avec Frère Jean-Marie (de Lagrasse), enseigne le grégorien à une quarantaine de personnes.

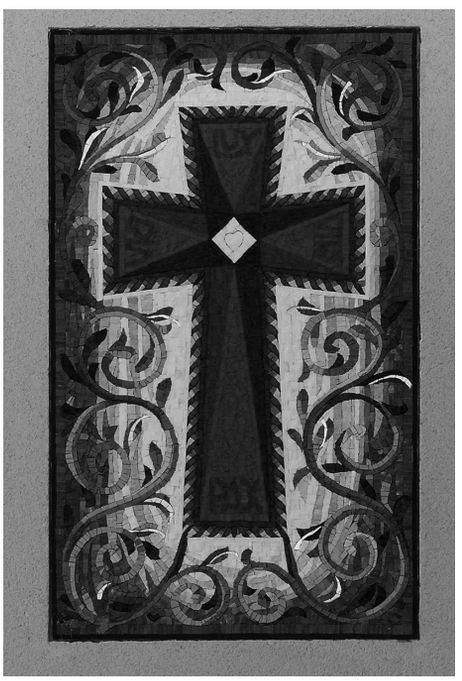

Mosaïque de Marie-Agnès Lartigue

Samedi 26 février : Père François-de-Sales prêche chez les prémontrés de Frigolet une récollection au Chapitre Saint-Agricol (une douzaine de familles). Il s'y trouve au moment où le Père André Forest, qui nous avait prêché une retraite annuelle, vient d'y mourir. Père Cyrille assistera à la messe d'enterrement.

Mercredi des Cendres, 2 mars : Comme dans toute l'Église, cette journée de pénitence est offerte pour la paix en Ukraine, intention de notre messe d'hier.

Jeudi 3 mars : Au sommet de la tour de la VPC, on peut voir une mosaïque réalisée par Marie-Agnès Lartigue, représentant une croix rouge vif entourée d'entrelacs végétaux.

Dimanche 6 mars : Suite des conférences de Père Luc sur le "mystère". — Nous accueillons une dizaine de garçons de la paroisse Saint-Pie X de Toulon.

Lundi 7 mars : Père Basile part donner des cours à La Garde sur les liturgies orientales, puis à la Fraternité Saint-Thomas-Becket (Onzain) sur le dialogue inter-religieux. — Frère Jean-Cassien classe les centaines de documents et 5 000 photos techniques des archives du chantier, pendant qu'Eiffage procède aux finitions.

Les 70 ans de Frère Étienne

Mercredi 9 mars : Quatre Frères se rendent au Studium de Sainte-Garde pour un enseignement du Dr Louis Masquin sur les pathologies psychiatriques.

Samedi 12 mars : Nous recevons 15 paroissiens de Lambesc, guidés par le Père Joseph-Marie Beguin. — Père Cyrille, aidé du curé de Carpentras, prêche une récollection aux Pénitents Noirs de Carpentras, joints aux Pénitents Gris d'Avignon.

Lundi 14 mars : Frère Étienne, le plus ancien d'entre nous par la profession, célèbre ses 70 ans (mais pleure aussi le décès de son frère Réal, de 75 ans).

Mercredi 16 mars : Dom Kocian, cellérier de Triors, accompagné d'architectes et de techniciens, vient visiter notre infirmerie. — Nous vénérons une relique du futur saint Charles de Foucauld. — Nos quatre Frères cuisiniers suivent à Aix une journée de formation sur les fours informatisés… — Ici session pour les prêtres sur la direction spirituelle par le Père Stéphane-Marie Morgain, O.C.D.

Samedi 19 mars : Récollection pour 9 messieurs prêchée par Père Henri et Père Benoît. — Père Michel et Frère Étienne (un Québécois) sont à La Garde pour les 25 ans de profession de Frère Augustin (québécois aussi).

Vendredi 25 mars, Annonciation : Consécration de la Russie et de l'Ukraine à la Sainte Vierge en union avec le Pape François et tous les évêques du monde.
Samedi 26 mars : Étape chez nous du pèlerinage "La Voie Romaine" des mères de prêtres ou de séminaristes qui vont à Rome déposer une supplique au Saint-Père en faveur de l'ancienne liturgie romaine. — Père Robert traite dans la cathédrale Saint-Siffrein de Carpentras de la souffrance du Seigneur et du chrétien.
Dimanche 27 mars : Père Odon nous explique avec quel soin le film de Mel Gibson *La Passion du Christ* a reproduit des paroles araméennes dans la bouche de Jésus.
Samedi 2 avril : Récollection des chefs de chapitre des régions Provence et Rhône-Alpes du « Pèlerinage de Chrétienté » prêchée par l'abbé Rabany et le Père André (de Lagrasse).
Dimanche 3 avril : L'abbé Jacques Olivier nous résume en 20 minutes sa thèse de 300 pages sur « Le prophétisme politique et ecclésial de Jeanne d'Arc », ouvrage captivant à ne pas manquer.
Mercredi 6 avril : Récollection de divers responsables de l'enseignement catholique du diocèse.
Jeudi 7 avril : Retour de Père Basile, qui accompagnait Frère Cyprien à Orval (diocèse de Namur) pour une session du STIM de 40 heures sur l'anthropologie, la patrologie et la liturgie. Dimanche, les « Stimistes » ont visité la communauté de Tibériade, et Beauraing, lieu d'apparitions mariales.
Vendredi 8 avril : Père Laurent prêche une retraite à 13 collégiens de « Stanislas », illustrée par le témoignage d'André Pighiera venu mettre en garde contre toutes les addictions.
Mardi 12 avril : Père Benoît prêche à des cadres du « Rocher Oasis des Cités », association d'éducation destinée aux quartiers urbains difficiles.
Mercredi saint, 13 avril : Père Mayeul accompagne un chemin de croix à la chapelle Saint-Hilaire.
Jeudi saint, 14 avril : Père Abbé, à l'occasion de la messe chrismale, offre à notre archevêque une mosaïque réalisée par lui-même.
Dimanche de Pâques, 17 avril : Durant la Vigile, deux filles et deux garçons de 9 à 12 ans, dont un élève de l'école Sainte-Anne du Barroux et deux membres du Groupe Saint-Maurice, reçoivent le baptême, répondant avec conviction aux questions rituelles. — Après la messe du jour, c'est l'ouverture de la chasse… aux œufs… pour les moins de six ans.

Les nouveaux baptisés de la nuit de Pâques

Lundi 18 avril : Père Abbé se rend chez les religieuses de la Consolation (de Draguignan) pour le jubilé d'or de la fondatrice, Mère Agnès de Jésus, dont la communauté compte une trentaine de Sœurs.
Mardi 19 avril : Stage de formation pour 40 animateurs des Chapitres Sainte-Madeleine et Saint-Lazare, venus écouter de remarquables conférenciers sur le mondialisme, l'islamisme, la pornographie, le *wokisme,* etc.
Vendredi 22 avril : Père Charbel va prêcher une retraite aux Sœurs argentines de Cotignac avant de s'envoler pour Rome.

F. Basile

TOLLE, LEGE : PRENDS ET LIS !

Le succès prodigieux de certains livres nous interroge. Pourquoi l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales a-t-elle été rééditée un nombre aussi incroyable de fois (mille éditions, selon certains) ? On peut essayer d'expliquer.

Il faut d'abord noter l'immense culture spirituelle de l'auteur. Il connaît tous les grands courants spirituels de son époque. Il a lu bon nombre de livres où ils s'expriment. En outre, il a pris contact avec ceux qui s'en inspirent.

La richesse des expériences spirituelles de l'auteur s'ajoute à celle de l'œuvre. Plusieurs, comme ses missions auprès des protestants du Chablais ou les exercices spirituels de saint Ignace, ont profondément marqué François de Sales. Il a reçu aussi les confidences de beaucoup de saintes âmes. Il a développé ses dons de directeur spirituel à Paris en 1602 et à Dijon ensuite. Dès lors, il ne cesse de confesser, de diriger et de rechercher les contacts avec les âmes les plus ferventes.

Enfin, et ceci est très important pour comprendre le succès de l'*Introduction à la vie dévote,* il dispose d'un style nouveau, admirable et séduisant. Saint François de Sales a répondu aux appels et aux angoisses de son époque, et sa réponse utilise le langage des hommes de son temps. Il traite de spiritualité en un français clair et accessible sur un ton de confidence. Les chapitres sont courts, bien structurés mais sans que cela se voie. La doctrine est nette, catéchétique. Cependant elle s'enrichit d'analyses psychologiques très fines et s'habille d'images familières ou d'histoires agréables. Dans un vocabulaire simple, le tout diffuse à l'âme qui cherche Dieu une lumière sûre et sereine.

Mais qu'est-ce que la vie dévote pour saint François de Sales ? La ferveur de la charité, et tous y sont appelés ! La vie parfaite ne saurait être exclusivement réservée aux religieux ; on peut y accéder dans toutes les conditions. Une telle affirmation est une révolution. À l'époque, elle provoqua d'ailleurs quelques colères de la part des milieux rigoristes, mais surtout beaucoup d'enthousiasme chez la plupart. Les âmes se sentaient libérées : la voie vers la perfection de la charité leur était résolument ouverte.

Quelle fut l'occasion de ce traité ? François de Sales écrivait beaucoup de lettres de direction à toutes les âmes dont il s'occupait. Par économie de temps, il en vint à rédiger des petits traités de matières spirituelles qu'il pouvait passer indifféremment à ses dirigées. L'une d'elles, M^me^ de Charmoisy, montra lettres et traités à un saint prêtre qui recommanda à François de mettre en ordre l'ensemble et de le publier sous son nom « afin que le bien soit plus assuré et plus universel ; le tout à la gloire de Dieu ». François obéit et fit diligence. La préface est datée du 8 août 1608.

L'*Introduction* devint pour longtemps le bréviaire des chrétiens qui aspiraient à vivre avec ferveur la foi de leur baptême sans pouvoir quitter le monde. Elle devait être aussi, d'ailleurs, un des livres spirituels les plus conseillés et les plus recherchés des âmes religieuses. Elle allait largement contribuer au renouveau de la ferveur dans les couvents et les monastères.

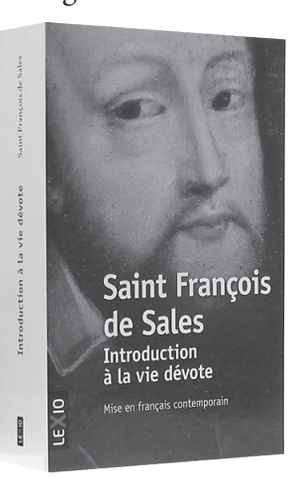

On peut résumer en quelques lignes le plan proposé par François de Sales pour parvenir à la perfection. Le but est de pratiquer continûment le divin amour. À cette fin, il faut se détacher non seulement du péché, mais de toute affection au péché. La méditation quotidienne (oraison mentale), dont il donne une méthode charmante, crée en nous un cœur nouveau. La pratique des sacrements et des vertus complète cette œuvre de résurrection. Enfin, le renouvellement des bons propos et de la fidélité maintient la pratique de la perfection pendant toute la vie.

Nous fêtons cette année le quatrième centenaire de la mort de François de Sales, le 28 décembre 1622. Son œuvre n'a guère vieilli.

L'histoire vivante des moines racontée à mes enfants

Benoît (6 ans), Thérèse (10 ans), Pierre (15 ans) et Sophie (17 ans) entourent leur père, qui les entretient de la grande désolation des monastères pendant la Révolution.

Ruine des monastères sous la Révolution de 1789

Pierre — La Révolution de 1789 a-t-elle entraîné des bouleversements pour les moines ?

Le père — Oui, elle a aboli à peu près complètement un passé millénaire. L'ordre monastique semblait même voué à une extinction totale.

Sophie — Ils ne l'avaient peut-être pas volé ?

Le père — Il est vrai que les moines ont été accusés de relâchement, de jansénisme, de sympathie pour les idées philosophiques des Lumières. Certes, il y eut des défaillances, mais il est certain qu'on serait bien embarrassé, aujourd'hui encore, pour définir ce qu'il aurait fallu faire. C'est tout le monde ecclésiastique et religieux qui a été emporté par le flux des événements révolutionnaires. En France, dès le 2 novembre 1789, la Constituante a confisqué les biens monastiques. Et après la Révolution et la suite de guerres qu'elle a engendrées, seules les communautés issues de la Trappe ont subsisté, ainsi que quelques maisons bénédictines en Angleterre, en Italie et en Autriche.

Thérèse — Comment a-t-on pu en arriver là si vite ?

Le père — Vous vous souvenez peut-être que Louis XVI, en proie aux difficultés financières entraînées par la guerre avec l'Angleterre, a réuni les États généraux pour en obtenir conseil et appui. En s'unissant au Tiers-État, le clergé donne la chiquenaude initiale : les députés des trois ordres se constituent en Assemblée nationale et se donnent tout pouvoir pour bouleverser l'organisation du royaume. Ils deviennent Assemblée constituante : c'est la Révolution !

Pierre — Et les religieux ?

Le père — Dès le début, ils sont en butte à l'hostilité active de la majorité des constituants. La vie religieuse, avec ses trois vœux de pauvreté, chasteté, obéissance, est un défi aux idoles du jour. On prétend alors que les moines sont des dégénérés qui ont perdu l'esprit primitif de leurs institutions, qu'ils sont reclus malgré eux et gémissent impatiemment, retenus dans les chaînes de leurs obligations. Ne sont-ils pas aussi des inutiles ? Quant à l'assistance publique et à l'éducation où ils font pourtant merveille, ce sont des charges trop graves pour les confier à d'autres qu'à des hommes libres. Il reste les travaux scientifiques, le service de la prière publique pour l'État, mais ces perspectives dépassent nettement l'horizon de la majorité des constituants. Enfin, et c'est là l'essentiel, on reproche aux moines d'être riches. Leurs biens doivent contribuer à la défense de l'État. L'urgence du péril financier dispense d'obtenir l'accord préalable de Rome pour procéder à l'aliénation de leurs richesses qui, mises à la disposition de la nation, sauveront l'État.

Pierre — Quelle a été la date décisive de cette suppression des moines ?

Le père — Le décret du 13 février 1790 selon lequel la loi ne reconnaît plus les vœux monastiques solennels et en conséquence duquel les ordres et congrégations religieuses sont supprimés. « Les individus de l'un et l'autre sexe existant dans les monastères » peuvent donc en sortir immédiatement et refaire leur vie dans le monde ; l'État leur servira une pension. Par exception, les communautés vouées à l'enseignement et aux œuvres charitables (hôpitaux, soin des infirmes, aliénés) sont provisoirement maintenues ; la même option est proposée aux religieuses, qui reçoivent l'assurance que leurs maisons ne seront pas supprimées. Le 19 février, un décret fixe le taux de la pension qui sera allouée aux religieux sortants ; le 20 mars, un nouveau décret prescrit aux officiers municipaux

de dresser l'inventaire des biens et de procéder à un minutieux interrogatoire des religieux des couvents et monastères sis sur leur circonscription, pour connaître leurs intentions.
Sophie — Et comment réagissent les moines face à leur suppression d'un trait de plume ?
Le père — La soumission aux autorités établies est trop indiscutée, la diversité des conditions trop grande, pour qu'il y ait un plan de résistance organisé. Et puis, l'opposition des constituants paraît trop massive.
Sophie — Mais la Révolution se faisait au nom de la liberté !
Le père — Certes, mais pas n'importe quelle liberté ! Impossible de réclamer, au nom de la liberté de conscience, le droit à la vocation et à la vie religieuses : les philosophes n'en ont-ils pas démontré le scandale et la malfaisance ? On entend bien les protestations éloquentes de certaines communautés ou de fortes personnalités, mais elles restent isolées.
Sophie — Les moines n'ont-ils pas un peu manqué de cran ?
Le père — Certains peut-être… Mais ce serait très injuste de les condamner en bloc. On ne doit pas considérer comme des lâches ou des apostats les religieux qui sortent pour échapper à des couvents envahis et troublés par les enquêtes des fonctionnaires et les manifestations des « patriotes ».
Sophie — Et où vont-ils ?
Le père — Le plus souvent dans leur famille puis, quand la persécution s'accroît, en août 1792, ils se cachent ou émigrent en Belgique, en Suisse, en Italie, en Espagne. L'invasion de ces pays par les armées révolutionnaires amène ensuite des complications. L'Angleterre est plus sûre : quelques dizaines de religieux y trouvent un accueil cordial.
Sophie — Donc, dans ces heures atroces, les moines n'ont pas démérité ?
Le père — Non, l'ordre monastique, si déclinant et si amoindri qu'il fût, s'est comporté avec honneur dans la tourmente, et le nombre des victimes que la Révolution a faites dans ses rangs témoigne que les vertus religieuses n'y étaient pas éteintes.

NOTE DU CELLÉRIER

❖ Nous vous rappelons les dates de la prochaine retraite pour messieurs, qui sera prêchée à l'abbaye du 8 au 13 novembre 2022. Écrire au Père hôtelier (*hotellerie@barroux.org*) pour plus de renseignements ou pour s'inscrire.

❖ Vous l'attendiez depuis longtemps : des « portes ouvertes » sont enfin programmées pour l'après-midi du samedi 2 juillet, afin notamment que nos bienfaiteurs puissent prendre connaissance des nouveaux locaux construits ces derniers mois. Elles se dérouleront de 13 h 30 à 17 h 00 (dernières entrées à 16 h 30) et seront accessibles à tous.

D'ici là, les locaux auront été bénits début juin par notre archevêque, Mgr Fonlupt, en présence des entreprises ayant participé aux travaux. Nous remercions à nouveau et assurons de nos prières tous ceux qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, à ce beau chantier.

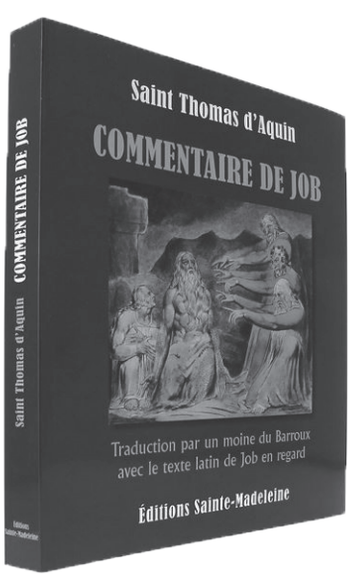

❖ Nos Éditions Sainte-Madeleine ont fait paraître récemment :

• une nouvelle traduction d'une œuvre de saint Thomas d'Aquin par notre Frère André : le *Commentaire de Job,* avec une remarquable introduction de Gilbert Dahan. 20 x 24 cm, 404 pages, 35 €. Voici ce qu'en dit l'abbé Gouyaud dans *La Nef :*
« Il n'est pas anodin que, parmi les commentaires bibliques de l'Aquinate, le choix du traducteur se soit porté d'abord sur celui du livre de Job. L'enjeu est signalé par saint Thomas lui-même dès

son Prologue. Le livre de Job pose la question de savoir « si les réalités humaines [sont] l'œuvre du hasard ou [si elles sont] gouvernées par quelque providence ou un ordonnancement supérieur » ? À cette question, le livre de Job répond « par des raisons probables que les réalités humaines sont gouvernées par la divine providence » alors même que le fait que « des justes soient affligés sans cause semble totalement renverser le fondement de la providence ». Cette question est au fond très moderne en ce qu'elle nous confronte au problème du mal et de l'absurde. […] Ceux qui connaissent déjà saint Thomas seront heureux de ce « retour aux sources » — un de ses commentaires de la Parole de Dieu — et ceux qui ne le connaissent pas encore trouveront ici une porte d'entrée aisée à franchir — en raison notamment de la fluidité de la traduction. »

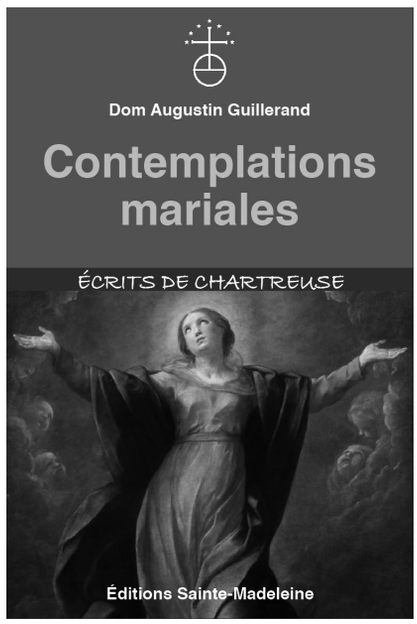

• un nouveau titre dans la collection « Écrits de Chartreuse » : *Contemplations mariales* par Dom Augustin Guillerand, l'auteur bien connu de *Silence cartusien,* qui n'hésite pas à écrire : « Jusqu'à la fin des temps, les disciples de Jésus, et plus spécialement les natures intimes, intérieures, contemplatives, les êtres de tendresse, de sensibilité concentrée, auront avec Marie ces relations de fils à mère. Le Maître leur communiquera, par elle, son esprit. Il le leur communiquera au pied de la Croix… » 12 x 18 cm, 116 pages, 9 €.

❖ Les moniales de Notre-Dame de l'Annonciation organisent du 16 au 22 août 2022 une retraite spirituelle pour jeunes filles de 17 à 25 ans sur le thème « Femme, qui cherches-tu ? ». Renseignements et inscriptions auprès de la Mère hôtelière : Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation — 750 chemin des Ambrosis — 84330 Le Barroux — 04 90 65 29 29.

❖ Le Chapitre Sainte-Madeleine propose à tous les jeunes, garçons et filles de 15 à 20 ans, un séjour itinérant en Espagne du 4 au 22 août 2022 pour seulement 390 €. Renseignements et inscriptions : *chapitresaintemadeleine@gmail.com* ou 06 62 22 66 80. Pour plus de précisions, voir le site *https://www.chapitre-sainte-madeleine.fr*

• ***POUR AIDER LES MOINES.*** Chèques à l'ordre de « Monastère Sainte-Madeleine » ou virement sur le compte BPMED : IBAN FR76 1460 7002 1300 1335 2160 848, BIC : CCBPFRPPMAR.
Pour la Suisse : IBAN : CH19 0900 0000 1201 9114 6, BIC : POFICHBEXXX.
Abbaye Sainte-Madeleine – 1201 chemin des Rabassières – 84330 LE BARROUX
Tél. : 04 90 62 56 31 – **Fax :** 04 84 50 84 57 – **Notre site :** *www.barroux.org*

Artisanat Monastique de Provence – dépôt légal à parution